



Fiche Technique N°8

INTRODUIRE le FAISAN COMMUN

Dix millions de faisans sont tués en France chaque année, mais la plupart viennent d'être lâchés et on en parle avec dédain... Pourtant, avec la perdrix et le lapin, il est l'avenir des chasseurs en plaine comme au bois et au marais car il s'acclimata à toute sorte de biotopes, pourvu qu'on le respecte et qu'on limite ses prédateurs.

Habitat :

Espèce vivant en lisière, le faisan aime les espaces variés, la végétation à étages : une alternance de champs, bosquets, haies, marais, peupleraies, petits bois ouverts de feuillus...

Lieu d'implantation :

La gestion du faisan, en raison de l'erraticisme de l'oiseau, doit être mise en place sur une zone conséquente : minimum 1000 à 1500 hectares.

Le territoire doit être adapté à l'espèce, c'est-à-dire comporter des parties boisées, des cultures, des friches.

Les friches et vergers sont aussi des zones intéressantes



Plus le biotope sera diversifié et plus il pourra accueillir d'oiseaux.

Mode opératoire :

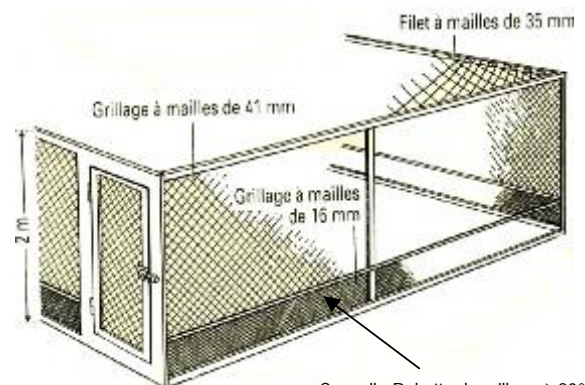
Il ne s'agit pas de lâcher du gibier de tir, mais de reconstituer une population viable permettant ensuite la pratique de la chasse.

Cette méthode consiste à lâcher des oiseaux à l'aide de volières bien réparties sur le secteur concerné.

Les lâchers s'effectueront en juillet – août sur 3 à 4 années suivant les résultats.

Volières de pré lâchers :

Construire des volières d'une surface minimale de 80m², et de 2m de hauteur.



Conseil : Rabattre le grillage à 90°

Afin de limiter les risques de prédation, il est vivement conseillé :

- de rabattre le grillage fin à 90° sur 30cm tout au tour de la volière pour éviter que des fouines grimpent par le grillage et passent par le filet ;
- de disposer des chatières le long des volières ;
- éventuellement de protéger la volière par une clôture électrique.

Il faut compter 3m² minimum de volière par faisan !



Enfin ne pas oublier de prévoir des trappes aux coins de la volière qui serviront au moment des lâchers.

l itinéraire technique :

- 1- Obtenir l'accord des propriétaires concernés par la mise en place des volières.
- 2- Utiliser la même nourriture qu'en élevage (avant d'arriver au blé uniquement, une transition est parfois nécessaire).
- 3- Disposer également des perchoirs, des abreuvoirs et des tôles abris.

Utiliser le même type d'agrains dans les parquets qu'à l'extérieur.



- 4- Disposer des faisandeaux âgés de 8 à 12 semaines et les laisser dans la volière pendant 10 à 15 jours.
- 5- Lâcher ensuite les faisandeaux en conservant toutefois 1 coq et 3 poules afin de favoriser le cantonnement des sujets lâchés.

Les lâchers peuvent s'effectuer par petits groupes de 3 à 5.



Conseils :

Û **Ne pas lancer d'opération de repeuplement sans avoir régulé les prédateurs** : ce sont des oiseaux issus d'élevage qui n'ont pas encore un comportement sauvage.

Û **Ne pas placer les volières n'importe où** : certains endroits seront inadaptés.

Õ L'emplacement devra être choisi avec soin : préférer un lieu calme avec une alternance de végétation et de milieux ouverts.

Û **Ne pas se contenter d'aménager les abords de la volière** : les faisans sont erratiques et se dispersent facilement.

Õ Disposer un réseau d'agrains, de tôles abri et de points d'eau si nécessaire sur l'ensemble du territoire.

Û **Ne pas chasser l'espèce pendant les années de repeuplement.**

Õ Le tir ne se fera qu'au bout de 3 à 5 ans selon les objectifs fixés et la réussite des opérations.

Aménagements :

- ✓ Disposer des agrains alimentés toute l'année, utiliser du blé. Des points d'eau seront peut-être nécessaires.
- ✓ Il est important de maintenir ses efforts en matière de piégeage : réguler les nuisibles tous les ans (renards, corbeaux et pies principalement).
- ✓ Mettre en place des cultures à petit gibier, des jachères et/ou des bandes enherbées (nous consulter).

Gestion :

Très vite un suivi des populations s'imposera et nécessitera :

- des comptages des coqs chanteurs au printemps avec observation des assemblages,
- des échantillonnages en été après moisson (nombre de jeunes par poule).

Cela vous permettra en début de saison de calculer les prélèvements sans mettre en péril les efforts effectués :

Jeunes/poule	2	3	4	5 et +
Prélèvements /coq chanteur	0	0,5	1	1,5

